

Faire de l'Histoire

« L'étude des questions suivantes permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. Elle s'effectue dans l'ordre chronologique par l'usage du récit et l'observation de quelques documents patrimoniaux. Il ne s'agit donc, en aucune façon, de traiter dans tous leurs aspects les thèmes du programme mais seulement de s'assurer que les élèves connaîtront les personnages ou événements représentatifs de chacune de ces périodes. Les événements et les personnages indiqués ci-dessous en italique constituent une liste de repères indispensables que le maître pourra compléter en fonction de ses choix pédagogiques. Jalons de l'histoire nationale, ils forment la base d'une culture commune. Ces repères s'articuleront avec ceux de l'histoire des arts ».¹

Etre historien c'est maîtriser les notions centrales de la discipline, se reposer sur des outils spécifiques mais aussi comprendre que la discipline a évolué.

1) Les grandes périodes de l'histoire et les événements majeurs.

La notion de temps est au cœur des programmes. De manière générale, le temps est une période pendant laquelle une action ou un événement, ou encore une succession d'actions et d'événements, se déroule.

Pour l'ensemble des cycles de l'école primaire, le temps est une notion fondamentale dans les programmes, car elle est considérée à la fois comme une finalité et un outil. Or étant une construction intellectuelle, le temps n'est pas une réalité matérielle et tangible, d'où la difficulté inhérente à son apprentissage. L'homme l'a pourtant organisé et structuré afin de le maîtriser et de se l'approprier. Il est loin d'être inné, et son appréhension varie selon les individus, les sociétés et les époques. Le temps résonne en chacun de nous, car nous y rattachons tous notre propre expérience.

Toute la difficulté à définir la notion de temps réside dans sa double étude, tant par les scientifiques que par les philosophes. La polysémie du terme nous invite à la prudence et à la modestie ; nous ne pouvons en aborder que quelques facettes. De prime abord, nous pouvons concevoir le temps physique. Il s'agit de la dimension de l'univers selon laquelle semble s'ordonner la succession irréversible des phénomènes, et qui peut être repérée et mesurée. Les anciennes définitions de l'échelle de temps se fondaient sur la durée du jour solaire moyen, et sur la rotation apparente du Soleil par rapport à la Terre, qui constituait l'étalon de temps. L'histoire des mathématiques montre ainsi que, jusqu'au XIX^{ème} siècle, les mathématiciens évoluaient seulement dans l'espace de la géométrie euclidienne ; puis Einstein, avec sa théorie sur la relativité, y a introduit le temps comme quatrième dimension.

Ces concepts physiques de temps absolu et de temps relatif nous amènent à considérer le temps objectif et le temps subjectif, reflets « vécus » des temps de Newton et d'Einstein. Le temps objectif est celui que l'on peut mesurer exactement. Selon les différentes situations qui peuvent se présenter, l'unité de mesure à utiliser varie, mais ce temps mesuré aura la même valeur, quel que soit l'observateur qui le considère. En revanche, le temps subjectif varie selon l'observateur qui le vit, selon sa motivation, son attention, son état physique et mental. De plus, en fonction de l'activité menée pendant une durée déterminée, on aura la « sensation » que le temps s'est écoulé plus ou moins vite.

On peut ensuite déterminer un temps dit « social », celui permettant les interactions entre les individus. Pour s'intégrer dans la société qui l'entoure, l'homme a besoin de repères communs avec elle. Dans les sociétés industrialisées, l'homme veut vivre vite, ne pas perdre de temps. D'autres sociétés plus traditionnelles vivent avec des repères naturels : le lever et le coucher du soleil, la saison des pluies, le retour de la pleine lune, la croissance des végétaux. Pour Paul Ricoeur², « l'expérience culturelle du temps prend sa forme définitive dans le langage ».

Le temps dit psychologique est lié à l'expérience humaine ; il ramène l'homme à son expérience intime. Le temps est ici conçu comme une sorte d'espace mental où se déroulent les choses. Cet espace peut se structurer en trois niveaux. Le premier niveau est celui des rythmes biologiques : le temps que met l'organisme à accomplir certaines tâches ; il s'agit du temps vécu. Si l'on modifie le rythme organique en modifiant son environnement, on modifie alors également l'expérience que l'homme a du temps. Un simple voyage au long

¹ Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008.

² Paul Ricoeur, *Temps et récit*, Paris, Le Seuil, 1983.

cours perturbe considérablement notre notion du temps et nos rythmes biologiques. Le deuxième niveau est celui du « présent psychique », reflet de l'expérience temporelle, où se distinguent les orientations du passé et de l'avenir. Il s'agit ici du temps perçu. Enfin, le troisième niveau est celui de la réflexion : l'expérience du présent est doublée de la représentation objective du passé et de l'avenir ; cela permet l'estimation quantitative de ces portions de temps absentes. C'est le temps conçu. Pour l'homme, le temps est d'abord vécu et perçu avant d'être conçu. C'est à travers ce processus que s'inscrit pour l'enfant l'apprentissage de la notion de temps.

Concernant le rapprochement entre la notion de temps et l'histoire, nous pouvons d'abord rappeler que cette dernière est considérée comme le récit du temps passé. Elle raconte ce qui est arrivé à un pays, à des hommes, dans un temps donné, et qui est forcément antérieur au moment de la narration. L'objet de l'histoire est le sujet humain lui-même, personnage célèbre ou anonyme, groupe constitué ou spontané. L'historien s'attache ainsi à comprendre et à expliquer les actions des hommes. Pour cela, l'historien se doit de maîtriser le temps et donc le codage chronologique. Comme le souligne Claude Lévi-Strauss :

*« Il n'y a pas d'histoire sans dates : pour s'en convaincre, il suffit de considérer comment un élève parvient à apprendre l'histoire : il la réduit à un corps décharné dont les dates forment le squelette. Non sans raison, on a réagi contre cette méthode desséchante, mais en tombant souvent dans l'excès inverse. Si les dates ne sont pas toute l'histoire, ni le plus intéressant dans l'histoire, elles sont ce à défaut de quoi l'histoire elle-même s'évanouirait, puisque toute son originalité et sa spécificité sont dans l'appréhension du rapport de l'avant et de l'après, qui serait voué à se dissoudre si, au moins virtuellement, ses termes ne pouvaient être datés. Or, le codage chronologique dissimule une nature beaucoup plus complexe qu'on ne l'imagine, quand on conçoit les dates de l'histoire sous la forme d'une simple série linéaire ».*³

La notion de temps n'a pas toujours eu la même valeur en fonction du contexte historique étudié. C'est ainsi que les sociétés sont passées d'un temps considéré comme cyclique à un temps linéaire avec les religions monothéistes. De même, la façon d'enregistrer le temps a évolué en fonction des sociétés et des civilisations. Les travaux de Krzysztof Pomian⁴ sont à cet effet intéressants. L'auteur détermine, d'un point de vue historiographique, quatre paradigmes temporels. La chronosphie tente de donner du sens au temps. On lui attribue des valeurs de simultanéité, de continuité, d'irréversibilité, de rupture, de temps longs ou temps courts (IO 2002, cycle 3). La chronologie délimite des périodes plus longues. Il s'agit de siècles, de millénaires qui peuvent être regroupés en périodes. À l'inverse de la chronométrie qui est cyclique, ici le déroulement est linéaire. La chronographie enregistre des faits extraordinaires : une bataille, la mort d'un souverain, etc. La chronométrie mesure des temps courts, cycliques. Elle utilise pour cela des instruments variés comme des sabliers, des horloges ou des calendriers.

Pour la chronologie, il faut noter que les instruments que nous utilisons sont relativement récents. Ainsi, le recours à l'ère chrétienne n'est devenu courant qu'à partir du VIII^{ème} siècle. Les siècles, eux, n'apparaissent qu'en 1560 et leur essor ne date que des années 1800. Il faut en outre attendre le rationalisme des Lumières pour qu'apparaisse le découpage canonique des quatre périodes de l'histoire : Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes et Epoque contemporaine. Pourtant, ce découpage aux contours flous et où l'approche européenne domine est fort critiquable. Ainsi, le calendrier chrétien n'est pas partagé par l'ensemble des sociétés ; parfois, des différences apparaissent au sein même de la communauté des chrétiens si l'on considère les calendriers julien et grégorien ; le changement de période ne constitue pas forcément une rupture en ce qui concerne les domaines étudiés ou les espaces analysés, etc. Bref, on reproduit un choix institutionnel car il est pratique et facile de compréhension.

Aujourd'hui, les historiens et les enseignants, dans le cadre de leur cour, utilisent de plus en plus une conception du temps « newtonienne », celui-ci étant conçu comme un absolu, par rapport à un temps relatif ; l'on passe d'un temps « subi » à un temps construit, d'un temps unique à une pluralité des temporalités. L'ensemble de ces débats a enrichi la réflexion sur le temps historique tout en la rendant plus complexe. Pour l'historien, s'ouvre désormais une multitude de périodicités puisque tout objet historique s'inscrit dans une temporalité singulière.

³ Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.

⁴ Krzysztof Pomian, *L'Ordre du temps*, 1984.

Une autre notion est au cœur des principes de l'histoire et de l'appréhension du temps : le fait historique, avec son pendant, l'événement.

Un fait est la réalité du passé. Pourtant, on peut se demander s'il s'agit d'une notion appartenant au domaine du donné ou du construit. Ainsi, les historiens de la Belle époque, qualifiés de « positivistes » et d'« historisants », ont considéré le fait historique comme un donné brut, comme un diamant qu'il suffisait de dégager de sa gangue. Nombre d'historiens des générations suivantes ont eu une conception opposée : le fait historique est à la fois choix et construction de l'historien. Il n'y a donc pas de fait « pur », le fait historique est un choix intellectuel. De plus, à côté des faits divers, l'événement apparaît comme un fait marquant ; il y a donc une hiérarchisation de faits.

L'événement est ce qui n'arrive qu'une fois, ce que des êtres agissants font arriver ou subissent et, par conséquent, ce qui échappe à toute nécessité logique ou physique, à tout modèle ou invariant. La production d'événements paraît être l'aboutissement du travail mené par l'historien. Toutefois, l'événement peut aussi être considéré comme une trompeuse agitation de surface. C'est pourquoi certains historiens prônent l'histoire sérielle, qui privilégie les faits qui apparaissent en masse, se répètent et sont quantifiables. Est-ce alors la mort de l'événement ? Cela ne semble pas être le cas, car on assiste aujourd'hui à un nouveau renversement de perspective. L'événement reste un fait extraordinaire, mais les conditions de sa production se sont modifiées : jadis, il était forgé par l'historien et la mémoire ; aujourd'hui, nous avons l'événement sans l'historien, les médias créent l'événement. Auparavant, l'événement émergeait d'une lente décantation opérée par l'historien ou par la mémoire collective et il constituait une denrée rare. Aujourd'hui, les événements sont fabriqués instantanément et se bousculent. La recherche des traces du passé devient donc complexe et de plus en plus spécialisée. Elle nécessite parfois l'utilisation de supports divers en corrélation avec d'autres disciplines.

2) L'histoire se fait avec des documents.

Qu'est-ce qu'un document ? Qu'est-ce qu'une source historique ? Si dans son sens premier, un document sert de preuve et de témoignage, une source se définit par l'origine d'une information. Au fil du temps, les traces du passé deviennent infinies pour le chercheur. Cette extension du champ s'accompagne d'un changement d'attitude à leur égard. L'historien ne se contente plus de trouver des sources, mais il contribue aussi à les construire. Il ne se contente pas d'un chemin inductif, mais questionne ses sources pour répondre à une hypothèse. Michel Foucault théorise ces changements lorsqu'il écrit :

« L'histoire a changé de position à l'égard du document : elle se donne pour tâche première, non point de l'interpréter, non point de déterminer s'il dit vrai et quelle est sa valeur expressive, mais de travailler de l'intérieur et de l'élaborer. »⁵

Ainsi l'anthropologie structurale, la linguistique ou encore la sociologie ont donné aux historiens les outils nécessaires à la construction de leurs nouvelles sources. Il y a donc une révolution épistémologique.

L'utilisation des documents au sein des programmes d'enseignement varie en fonction des changements épistémologiques et didactiques. Ainsi, en 1890, l'utilisation des documents n'est pas clairement indiquée spécifiquement, elle apparaît au détour d'une phrase, dans une rubrique intitulée « *la méthode pittoresque* ». Les documents viennent dans ces programmes dans l'illustration du récit du professeur. Dans les années 1920, on élargit le champ de possibilité de sources et on demande de faire appel aux souvenirs et aux observations de l'élève. On dit de cette méthode, qualifiée de *maïeutique*, qu'elle présente de nombreux avantages : elle est vivante, elle développe le sens de l'observation et de l'esprit critique. On peut y voir les premiers jalons de la méthode inductive. À la fin des années 1930, il ne fait plus de doute que le document est devenu un auxiliaire pédagogique du professeur. Il a de plus en plus pour fonction de tirer l'élève du rôle d'auditeur passif. À partir des années 1950, le commentaire de documents est mis à l'ordre du jour dans les évaluations et méthodes à acquérir. La méthode inductive, pas encore citée, est ici affirmée. À partir des années 1960, le document est préconisé pour le départ du cours et comme moyen d'exercer l'esprit critique. L'élaboration d'une problématique et le relativisme des informations recueillies sont ici initiés. À partir des années 1970-1980, le développement des sciences de l'éducation place le document au cœur de la pédagogie en histoire. L'utilisation du document n'a pas seulement pour but, en illustrant un enseignement, de le rendre plus concret et plus vivant ; elle est aussi le moyen privilégié, en mettant l'élève en face de la « matière première » de l'histoire, de lui faire comprendre et progressivement acquérir le comportement de l'historien.

⁵ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, 1969.

En ayant conscience des limites de l'utilisation documentaire, quelles utilisations est-il possible d'en faire ? Gérard Granier et Françoise Picot, lors d'un colloque organisé à Paris en 2002 (*Apprendre l'histoire et la géographie à l'école*), ont abordé le thème de *la place des documents dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie*. Ils relèvent plusieurs utilisations possibles en fonction de l'objectif à atteindre. Le document *illustratif* concrétise des faits exposés fondamentalement sous la forme d'un cours magistral. Il peut donc avoir un caractère anecdotique, piquant voire amusant. On pourrait considérer comme une variante le document *d'accroche*, destiné à susciter l'attention des élèves en début de séance et à les sensibiliser de manière vivante à la problématique du sujet. Le *document preuve* a pour fonction de justifier, d'authentifier la parole du professeur qui ne s'accorde pas toujours le droit de transmettre sans prouver. Dans ce cas, le document devient le vecteur quasi-exclusif de l'acquisition de connaissances. Le *document outil* est destiné à des apprentissages de compétences méthodologiques. Il s'agit de savoir mettre en relation, voire de confronter des informations dans plusieurs documents, ce qui implique une étude conjointe et non pas seulement l'analyse linéaire d'une succession de documents. Le *document local* peut amener à prendre la mesure de la charnière qui articule le particulier et le général, le singulier et le transposable, le local et le national.

Au-delà des fonctions attribuées aux documents, il est nécessaire d'entrevoir leurs natures leurs caractéristiques propres. A travers ces quelques exemples, nous pouvons envisager une diversification progressive des supports nécessaires à un apprentissage cohérent de la discipline.

LA CARTE

Pas d'histoire sans carte. Elle permet à l'historien de localiser, de situer, mais aussi d'observer l'évolution des phénomènes historiques à plusieurs échelles avec des espaces plus ou moins détaillés et selon différents thèmes. La construction des représentations du temps et de l'espace sont ainsi concomitantes.

Documents à privilégier	Caractéristiques
Cartes thématiques en Histoire	<p>Elles représentent les phénomènes localisables de toute nature au moyen de symboles. On ne peut pas parler des progrès du pouvoir royal, des difficultés de 1793, des « grandes invasions », des conséquences de la guerre de 1914-1918 ou même des châteaux de la Loire sans cartes. Les manuels proposent ainsi des atlas de plus en plus denses.</p> <p>Ces cartes doivent obéir évidemment aux principes de la cartographie géographique : il faut une échelle, une orientation, une légende. Elles ne sont là qu'en tant qu'outils de découverte (« le royaume s'agrandit ») ou d'hypothèses (« comment se fait-il que les châteaux soient aussi nombreux le long de la Loire ? »).</p> <p>En Histoire, on étudiera ces cartes, mais on n'en construira pas. Non que ce soit un domaine réservé aux géographes mais parce qu'une carte historique nécessite une masse considérable d'informations et d'hypothèses de réflexion hors de portée des élèves de cycle 3.</p>
Cartes historiques	<p>Elles présentent de grandes difficultés d'interprétation pour les élèves car les principes de représentation cartographiques ne sont pas les mêmes que ceux inhérents à la cartographie contemporaine. Les contours des territoires concernés peuvent être déformés. La codification des symboles est complexe. Les erreurs de localisation ou de représentation de l'espace sont nombreuses.</p> <p>Elles sont cependant nécessaires pour faire comprendre les représentations mentales des sociétés du passé. Cela permet également de dégager l'imaginaire des sociétés concernant les territoires qu'elles ne côtoient pas. Les confins des mondes connus sont ainsi peuplés au Moyen âge de représentations légendaires.</p>

LES DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

Ils sont abondamment utilisés dans les manuels. Cette inflation iconographique est peut-être due au désir de

concurrer l'environnement publicitaire et télévisuel, à moins qu'elle soit un argument de vente : l'image est perçue comme plus attractive que l'austérité d'un texte.

Documents privilégiés	à	Caractéristiques
Peinture et dessin		<p>Les enjeux reposent sur une distinction entre l'Histoire et l'Histoire de l'art. Un tableau peut être considéré comme « beau » sans que son utilité proprement historique soit grande. À l'inverse, des œuvres mineures peuvent avoir une grande importance documentaire. Il se peut bien sûr qu'une œuvre ajoute la qualité esthétique au témoignage historique : <i>Dos de Mayo</i> (Goya), <i>La mort de Marat</i> (David), <i>Guernica</i> (Picasso) appartiennent à cette catégorie.</p> <p>L'interdisciplinarité trouvera ici une bonne application. Les élèves pourront constater que la validité historique est moins difficile à établir que la validité esthétique.</p>
Photographie contemporaine de monuments historiques	de	<p>La présence sur le territoire français d'une grande richesse patrimoniale permet de puiser parmi les vestiges monumentaux.</p> <p>Le danger serait de croire que ces monuments se présentaient dans leur contexte de manière identique à la représentation contemporaine. L'insertion d'un monument dans son environnement initial est nécessaire car le plus souvent ils ne constituent plus qu'un vestige au sein d'un contexte bien souvent disparu.</p>
Photographie contemporaine d'objets historiques		<p>Les possibilités sont multiples. L'étude des pièces de monnaie, des sceaux, des outils, des bijoux, etc... nous permet de définir des degrés de technicité, de percevoir des réseaux (pièces), de comprendre les mentalités d'une société donnée.</p>
Photographies historiques		<p>Elles ne sont présentes qu'à partir du XIX siècle.</p>
Allégories caricatures.	et	<p>Une caricature est une représentation exagérée et déformée d'un personnage ou d'une situation. Elle vise à plaisanter et à soulever un esprit critique. Bien souvent les élèves ne se concentrent que sur le premier niveau de lecture. Leur utilisation est complexe car cela demande un double niveau d'analyse et donc des prés requis parfois complexes. L'interprétation doit faire prendre conscience qu'une caricature est un acte souvent politique qui dénonce des faits ou critique des hommes. Elle nécessite donc l'apport de connaissances supplémentaires et une étude critique pour éviter tout manichéisme. Ce type de support est parfois intéressant pour « planter » le décor comme « accroche » dans un cours. Le danger est de présenter un fait de manière caricatural.</p>
Publicités et affiches		<p>Elles nécessitent une contextualisation plus poussée.</p>

Il n'y a pas « une » façon de lire une image, chaque discipline a la sienne et la lecture historique doit se plier aux règles de la méthode historique comme n'importe quel autre document. La nature du document est particulièrement intéressante parce qu'elle donne une idée de la diffusion. Peu de gens ont eu l'occasion de voir des tableaux mais beaucoup ont pu regarder ou même acheter les gravures, facilement multipliables et bon marché. L'auteur et la date de production permettent de contextualiser l'information. On voit que pas plus que pour le texte, on ne peut séparer l'image du contexte dans lequel elle a été produite, et des intentions qui animaient son auteur. Il faudrait donc, devant une image, chercher avec les élèves les limites de validité. Une image n'est pas plus « vraie » qu'un texte, les manipulations récentes de photos le démontrent. L'image a de tout temps cherché à impressionner, à convaincre, à conditionner ceux qui la regardaient.

LES DOCUMENTS SONORES

Ils sont également variés, mais sont confrontés à des contraintes d'utilisation encore plus importantes que la

vidéo.	
Documents privilégiés	à Caractéristiques
Les actualités radio	Elles sont peu utilisées car peu nombreuses au regard des enregistrements conservés. Même l'appel du 18 juin 1940 par le général de Gaulle à Londres a été reconstitué à posteriori. Les réflexions menées autour de la nature du document permettent de cibler le public visé, l'impact de l'information, etc...
Témoignages oraux	Ils sont la plupart du temps filmés pour la période la plus proche.
Chansons	Même si les programmes ne mentionnent pas l'obligation d'utiliser ce type de support, il permet d'entrer dans l'air du temps et de proposer une fenêtre sur l'Histoire. <i>« Des chansonniers des cabarets ou des cafés-concerts du début du XX siècle au rap des banlieues exprimant le mal de vivre des exclus, la chanson a accompagné notre siècle et l'évolution de la société française, traduisant dans un langage populaire et poétique les misères, les aspirations, les joies vécues au jour le jour par des millions d'hommes et de femmes. »</i> (S. Berstein, <i>100 ans d'Histoire de France en chanson</i> , Hachette Livre, 2000). <i>De Quand Madelon (1914) à La chanson de Craonne (1917) pour la première guerre mondiale ; de Dans la vie faut pas s'en faire (1920) à Tout va bien madame la marquise (1936) pour l'entre-deux-guerres ; du Chant des partisans (1944) pour la seconde guerre mondiale ; du Oh, Yeah (1966) aux Chansons du cœur pour la société française dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle.</i>
Il s'agit d'un support difficile et renvoyant à une mémoire « iconographique » de l'éphémère. Il faut croiser avec d'autres supports :	
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Carte (localisation du pays de l'artiste mais aussi du thème étudié). ⇒ Image (représentation du thème étudié, publicité vantant les mérites de la radio). ⇒ Texte (paroles des chansons, biographie de l'auteur). ⇒ Statistiques (nombre d'albums vendus pour l'influence culturelle d'un pays, nombre d'auditeurs potentiels). 	

LES DOCUMENTS ECRITS EN HISTOIRE

C'est le support privilégié de l'Histoire qui nécessite cependant un sens critique. Il ne s'agit pas de critiquer au sens courant du terme mais de repérer dans quelle mesure on peut faire confiance à un texte. Nous pouvons facilement déterminer les objectifs d'un texte, le contexte dans lequel il a été écrit et ses limites de validité. Il s'agit donc d'un outil privilégié pour une éducation au sens critique.	
Documents privilégiés	à Caractéristiques
Analyses historiques	Elles sont nécessaires lorsque les sources manquent ou lorsqu'elles permettent une analyse critique. Elles sont difficiles d'accès pour les élèves de par la complexité du champ lexical et la précision des informations. Le statut du savoir diffère entre « savoir scientifique » et « savoir scolaire ».
Les œuvres littéraires	Les chansons de geste constituent des sources de premier choix pour le moyen âge. <i>La Chanson de Roland</i> propose ainsi une vision intéressante du monde de la chevalerie

	<p>autour de ses propres représentations.</p> <p>Les contes sont des sources intéressantes, même s'ils nécessitent un certain recul avant de les utiliser. <i>Le Petit Poucet</i>, pour la France du XVII^{ème} siècle, <i>La Bête du Gévaudan</i>, pour les campagnes dangereuses, etc...</p> <p>Les romans permettent au-delà du schéma narratif de dégager les mentalités d'une période. Certains ont pour objet des événements historiques et proposent un tableau plus humain car personnifié des événements.</p>
Manuscrits/livre imprimé	<p>Le livre manuscrit existe sur des supports variés comme le papyrus, le parchemin, le vélin et plus rarement le papier. Il se présente d'abord sous forme de rouleau puis de feuilles pliées formant des cahiers cousus ensemble.</p> <p>La gravure sur bois permet de reproduire des textes et des images à plus faible coût. L'utilisation de caractères mobiles en métal permet à Gutenberg de mettre au point l'imprimerie moderne.</p> <p>Le principal intérêt de l'imprimerie est de permettre la production rapide et en masse de livres à un prix raisonnable et, par conséquent, de la diffusion de nouveaux textes. On estime aujourd'hui à 27 000 le nombre d'incunables (livres imprimés avant le XVI^{ème} siècle). L'activité sera pendant longtemps dominée par l'Allemagne et l'Italie.</p>
Mémoire	<p>Il s'agit d'un récit écrit par une personne ayant été acteur ou témoin des événements relatés. Les mémoires sont généralement riches en informations et menus détails, mais doivent être analysés avec la plus grande précaution car ils ne proposent pas de vision objective. Étant écrit la plupart du temps bien après les événements cités, ils peuvent être considérés comme une mémoire recomposée et donc sujet à caution.</p>
Pages et articles de journaux	<p>L'analyse d'un journal est complexe et nécessite l'élaboration d'une progression spécifique. La présentation requiert un travail sur la « une », qui fournit des renseignements précieux. Le titre du journal permet de définir le type de publication (politique, littéraire,...). Le numéro et la date permettent d'avoir des indications sur le rythme de publication. Le format donne des précisions sur les modes d'impression ou les contraintes de publication.</p> <p>La présence ou non de réclame donne des informations sur le mode de financement. L'événement relaté en « une » permet de contextualiser l'article étudié. Généralement le travail de recherche porte sur la distinction entre la manchette, le bandeau, l'oreille, le titre du journal, les colonnes et les filets.</p> <p>Parfois certaines informations périphériques peuvent donner des informations plus importantes que celles développées par le journal. Lorsqu'un journal est couvert d'encre noire sur certains articles, c'est qu'il a subi le caviardage, c'est-à-dire la censure des autorités de tutelle. Parfois, nous disposons des annotations des lecteurs.</p>
Récits de voyages	<p>Les récits de voyage et autres carnets de bord émaillent les discours sur les grandes découvertes et les explorations menées tout au long de la période. Nous disposons d'une documentation riche et variée ; elle est compulsée par des centres de recherches comme le Centre de recherche de la littérature de voyage (CRLV).</p>
Récits mythologiques	<p>Les récits mythologiques constituent des récits merveilleux, des légendes dont l'objectif est de fournir une explication à certains aspects fondamentaux, comme la création du monde, les rapports entre le divin ou les phénomènes naturels. Le mythe constitue une grille d'interprétation du monde.</p>
Textes juridiques et politiques	<p>Les déclarations : il s'agit de recueils de principes sur lesquels doivent se reposer les sociétés. Ainsi la <i>Déclaration des droits de l'homme et du citoyen</i> ou celle des <i>Droits de la femme et de la citoyenne</i> n'ont pas valeur de loi et n'entrent pas dans le droit</p>

	<p>positif mais restent confinés dans le domaine des idées et des bonnes intentions.</p> <p>Les lois : selon l'étymologie, il s'agit de la chose édictée. La loi s'entend comme un ensemble de règles et de normes nécessaires au bon fonctionnement d'une société.</p> <p>L'étude spécifique d'une loi a pour but de faire comprendre aux élèves l'entrée dans la modernité politique depuis les changements opérés sous la Révolution française : souveraineté de la Nation, séparation des pouvoirs, la loi comme garantie du pacte social.</p>
--	--

LES VIDEOS.

<p>Les documents vidéos sont d'une utilisation complexe car ils nécessitent une attention plus grande que les autres types de supports. Ils sont parfois délicats à sélectionner car ils ne correspondent qu'en partie au savoir qu'on veut faire émerger. Leur utilisation pédagogique pose des contraintes matérielles : équipement, obscurité, disposition de salle. Construire des connaissances qui n'appartiennent pas à leur univers mental. Utiliser les représentations des élèves pour mieux les structurées ou au contraire pour les remanier.</p>	
Documents privilégier	à Caractéristiques
Actualités cinématographiques	<p>L'irruption des images au XX^{ème} siècle modifie la perception des événements historiques en leur attribuant une part de réalité et donc un substrat concret par rapport au contexte. Destinées à l'origine pour l'information, les actualités cinématographiques deviennent des sources historiques dont l'analyse nécessite un regard critique. En effet, elles sont le reflet d'une première interprétation et d'une « mise en scène » où se perçoit l'héritage d'une mémoire collective. Ce premier filtre peut avoir un objectif de mobilisation de l'opinion et parfois de propagande.</p> <p>Le commentaire des images, l'accompagnement sonore ou le montage peuvent orienter le jugement de l'élève. Cependant, avant que la télévision ne prenne le relais, les actualités cinématographiques ont été pendant près de 70 ans les « yeux du monde ».</p> <p>Trois phases peuvent être dégagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les prémices : à partir des années 1895-1896, les sociétés Gaumont et Pathé proposent des films d'actualité qui connaissent un grand succès. On y découvre des portraits des grands de ce monde (Nicolas II, Pape...). ⇒ L'apogée : avec la première guerre mondiale, les actualités sont désormais contrôlées par les autorités publiques. La censure se double d'une volonté de propagande. Le service cinématographique des armées permet la diffusion des <i>Annales de la guerre</i>, projetées avant les films dans les salles. Les années 1920-1930 correspondent à l'âge d'or. Les actualités deviennent une source d'information pour les classes populaires. ⇒ Le déclin : la télévision est responsable du déclin des actualités cinématographiques. En 1949, le premier journal télévisé de Pierre Sabbagh propose une diffusion quotidienne. Progressivement l'État contrôle l'information.
La télévision	<p>Omniprésente aujourd'hui et reflet d'une civilisation des loisirs, la télévision est le fruit d'une lente évolution à la fois technique et culturelle. La technique n'est réellement acquise qu'au cours des années 1930. C'est en 1935 qu'est lancée la première émission officielle de télévision française. Après la guerre, la mainmise de l'état devient effective. En 1949, la création de la RTF permet de mettre en place des émissions quotidiennes mais confinées à un public limitée. Une première explosion a lieu dans les années 1950 (920 000 postes en 1958). Une ère nouvelle s'offre alors aux</p>

	<p>télespectateurs avec une diversification et une massification de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1964 : deuxième chaîne. ⇒ 1971 : troisième chaîne. ⇒ 1967 : télévision couleur. ⇒ 1968 : première réclame. <p>Le contrôle étatique vole en éclat et permet la création de chaînes autonomes qui s'ouvrent à la concurrence et à la privatisation dans les années 1980. Le taux d'équipement ne cesse d'évoluer.</p>
Les publicités	Devenues un objet de consommation commun, elles ont l'avantage d'être le reflet de leur temps. Tout un imaginaire est ainsi transcrit au-delà du message commercial. Les aspirations de la société sont au cœur des représentations et illustrent les évolutions économiques et culturelles.
Les films de fiction	<p>Si le cinéma et l'histoire ont des liens privilégiés, il faut bien reconnaître la relative difficulté pour l'historien d'utiliser ce type de support. Ce dernier n'entre dans le domaine de la recherche historique qu'à partir des années 1960 notamment sous l'impulsion de Marc Ferro qui assigne à l'historien à la fois un rôle de décryptage et un rôle de créateur de matériaux historiques. Il considère le cinéma comme un témoin et le reflet d'un contexte spécifique. Il s'agit donc de dégager une représentation sous-jacente des préoccupations d'une époque.</p> <p>La variété des supports implique l'élaboration d'une typologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le film à prétexte historique renvoie au spectateur l'image qu'il se fait du passé. ⇒ Le film à coloration historique où le passé sert de cadre sans que le message soit historique. ⇒ Le film « historique » où l'Histoire est le sujet central. Ce type de réalisation peut parfois entrer dans la catégorie des films à thèse.

Pour aller plus loin :

« Apprendre l'Histoire », *Cahiers pédagogiques* n°471, mars 2009.

Dalongeville Alain, *Enseigner l'histoire à l'école*, Paris, Hachette Education, 2006.

Elias Norbert, *Du temps*, Paris, Pocket, 1999.

Heimberg Charles, *L'Histoire à l'école. Modes de pensée et regard sur le monde*, ESF Editeur, 2002.

Moniot Henri, *Didactique de l'Histoire*, Paris, Nathan, 1993.

Pomian Krzysztof, *L'Ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984.